

Une approche du paysage urbain de Pleaux au XVII^e siècle (suite)

Le prix-fait de la maison d'Antoine Leconnet (1656) a montré que la "*place publique*" de Pleaux, principal espace du commerce et peut-être de l'artisanat, devait être bordée d'édifices notables donnant alors un caractère urbain au lieu¹². D'autres documents d'archives complètent l'image que l'on peut tenter de restituer du paysage de cette place et d'autres espaces de la ville d'antan. Intéressons-nous encore à cette place, cette fois-ci dans son contact avec la rue du Bournat, puis avec celui de la rue d'Empeyssine. Quels édifices et éléments à caractère urbain y rencontre-t-on alors ?

Le 6 décembre 1659, "*...sire Guérin Puibasset marchant dudit Pleaux d'une part et Géraud Manhac maître masson du lieu de St cirgues d'autre part*" dans le bureau de maître Delalo, notaire royal de Pleaux, s'entendent sur le prix-fait suivant: "*....ledit Manhac a promis(...) de bastir et édifier la maison dudit sieur Puibasset(...) sur la place publique (de Pleaux), a trois estages avec un degré arches du costé de la maison des héritiers de feu Jean Cayrel (?) montant jusques au grenier de ladite maison; a la plus basse desquelles estaiges seront faictes deux portes de boutique, l'une du costé de ladite place et l'autre du costé de la rue del Bournat, avec une armoire (placard) au lieu qu'il sera indiqué; et pour les fondements il se serviroit de ceux qui s'y trouveront bons (...) et autres deux autres portes seront faictes a ladite estage, l'une pour entrer a ladite boutique et l'autre pour monter a l'estage supérieure ; a la seconde estaige seront faictes la porte de l'entrée une grande fenestre sur la place et esguière tombant dans la vanele(venelle) avec un privé(...); a la troisieme estaige seront faictes mesmes fenestres et portes et esguière et les cheminées qui sont déjà dressées seront conduicts en bonne maistrise et au-dessus seront faictes sur lesdites fenestres de dessus la place et la rue de bournat deux lucarnes et le surplus qui sera necessaire pour racorder les murailhes au-dessous du toit (...). Ledit sieur Puibasset a promis et est obligé de payer audit Manhac la somme de huit vingt livres tournois, soixante cartes de blé seigle mesure de la présente ville et ung quintal de fromage de neuf a dix livres le fromage et fournir le lict pendant ladite oeuvre et potaige(...)*"¹³

La structure de ce bâtiment rappelle celle de la maison d'Antoine Leconnet avec trois étages (en fait deux, dans les textes d'autrefois le rez-de-chaussée est désigné premier étage). La boutique occupe le rez-de-chaussée, les deux logements sont aux étages avec pour chacun d'eux une aiguière, une cheminée, des latrines. Tous ces éléments traduisent,

¹² Voir *La Revue*, numéro 1, janvier 2016

¹³ Archives départementales du Cantal (désormais, ADC), 3E 187/22

comme chez Antoine Leconnet, un confort certain. La maison est ouverte sur la rue du Bournat et la place publique. C'est vers celle-ci qu'elle est véritablement tournée comme le révèle l'emplacement de la "*grande fenestre*". La maison, ainsi bien en vue, est toutefois moins imposante que celle d'Antoine Leconnet. Ici pas de pierres de taille pour encadrer les portes et les fenêtres, pas de tour pour l'escalier qui est alors porté par une "*arche*". Les dimensions au sol ne sont pas indiquées car on reconstruit sur d'anciennes fondations. Le prix presque trois fois moins important que celui payé par Antoine Leconnet (180 livres contre 500 livres) correspond bien à une construction plus modeste.

Remontons quelques décennies pour découvrir vers 1627 le paysage de l'espace au contact de la place et de la rue d'Empeyssine. Le 6 mars 1627, maître Pierre Dapeyron, docteur en médecine, entreprend d'importants travaux de restauration à sa maison sise "*rue allant de la place publique dudit Pleux au couderc commung appelé de Peyssines*"¹⁴. Le prix-fait passé avec Jean Manhac, maître maçon de Luc, paroisse de Saint-Cirgues stipule que "*... Jehan Manihac (s'engage) a construire et bastir a neuf premièrement a monter le pan de ladite maison du cousté du jardin et puytz, y estant, jusque une grande poultre traversant et estant a l'estage supérieur de ladite maison et monter les deux capialz (pignons) dudit pan de maison au niveau et a proportion et le tout au carré, sera aussi tenu de faire a ladite estage du cousté dudit jardin une grande fenestre ou lucarne à troys machicolz garnys de trois rangs et une pomme ronde de tailhe à chasque cousté, sera, de plus tenu de faire a cet endroit et un peu plus bas une fenestre aussi de tailhe carrée d'asses bonne longueur et largeur et a la façon de celles qui se font pour ce jourdhuy, laquelle il garnira de tailhe au dehors jusque a ladite lucarne et encore y faire autre fenestre a ladite estage aussy de tailhe(...) sera tenu ledit Manihac, comme a promis, de conduire l'endroit où est paüzé leyguière et soulharde jusques a l'autre estage comme ledit pan de maison, nyveau avec un estage au-dessus(...) et au mesme et y faire une fenestre aussi de taihe a chaque estage(...) Et de plus sera tenu ledit Manihac de descendre entièrement la cheminée estant a la premier estage et icelle refaire a neuf aussi de tailhe, exepté les chambages qui y sont, neanmoings sera tenu de les hausser et talher a proportion et faire ladite cheminée a lesгал de celle qui est la salle haute de la maison nefve de sire Géraud Lescure. Davantage sera tenu de remettre la cheminée qui est à la seconde estage au mesme estat quelle est à présent ou mieux s'il se peut faire et finalement sera tenu ledit maître masson de bastir hors de terre ledit puytz du jardin, tout de taillhe et luy faire le bord tout d'une pierre s'il est possible. Et pour ce dessus ledit Dapeyron sera tenu de payer (...) audit Manihac la somme de vingt et huict livres tournois..."*

Le travail donné à Jean Manhac est important. Il doit monter deux pignons, une façade garnie de fenêtres, rebâtir des cheminées. Ce qui est doit être vu de tous est soigné, ainsi

¹⁴ ADC, 3E187/1

la pierre de taille est réservée "*au dehors*". Afin de donner du caractère à la construction, la grande fenêtre doit reposer sur trois corbeaux, à trois quarts de rond, nommés ici "*machicolz*" (mâchicoulis) avec "*une pomme ronde de tailhe de chasque cousté*". Cet élément correspond vraisemblablement à un ornement de forme ronde sous la forme de boules de pierre¹⁵. Enfin, Pierre Dapeyron demande que la fenêtre soit faite "*à la façon de celles qui se font pour ce jourdhuy*". Cette mention témoigne de la circulation des idées portant, ici, sur les modes architecturaux.

Souvent en Haute Auvergne, les constructions civiles ou "militaires" (maisons fortes) bâties ou rénovées aux XVI^e et XVII^e siècles se distinguent par leurs tours rondes, avec escalier en vis, quelquefois par leurs mâchicoulis, par leurs salles basses voûtées à la "romane"¹⁶. Tous ces éléments leur confèrent une allure médiévale. Ainsi, lorsqu'en 1629, le marchand Pierre Laval, demande, pour la construction d'une nouvelle maison, la réalisation de fenêtres "*demy croisière*"¹⁷, c'est-à-dire avec un seul meneau et qu'en 1656 Antoine Leconnet fait bâtir une tour avec "*sa vis*" on pourrait s'imaginer au XV^e siècle. Notre région aurait-elle été imperméable au "nouveau style" ? L'exigence de Pierre Dapeyron semble prouver le contraire. N'impose-t-il pas l'abandon des fenêtres à croisées à l'image d'Antoine Cébier qui, en 1625, rue d'Aurique à Aurillac, demande la démolition de ce type d'ornement ?

La façade rebâtie et rénovée au goût du jour, chez Pierre Dapeyron, relève de l'espace privé incluant un jardin avec puits. Faut-il y voir un lieu d'agrément ? Très certainement comme en témoigne encore la demande d'un travail de qualité, d'un travail soigné pour le puits réalisé en pierre de taille et couronné d'une margelle monolithe "*s'il est possible*", ce qui semble presque relever du défi pour notre maître maçon.

La présence d'un jardin n'enlève rien, à cette époque, au caractère urbain du lieu. Dans les bourgs et villes d'autrefois, du Moyen Âge au XVIII^e siècle, et même à l'intérieur d'enceintes fortifiées, il existait de petites parcelles de prés, de vergers, des étables donnant un paysage quasi campagnard à certains espaces dans les villes.

Un acte de 1629¹⁸, dévoile une partie du pâté de maisons auquel appartenait celle de Pierre Dapeyron. Dans le partage que font Antoine Brunet cordonnier et Pierre, son "*frère germain*" des biens de leur père, Pierre dit "*Dablasi*" nous trouvons "*...la maison appelée dablasi d'hault en bas estant a deux estages devers la maison de Me Pierre Dapeyron médecin et Marye Vacheyre sa femme, confrontant avec autre maison aussi appelée dablasi y ayant ung megha ou (motrien)?¹⁹ de pierre entre deux(...) et lesdites deux maisons, par entier, se confrontent avec la maison dudit Dapeyron (...) rue allant de la place publique dudit Pleux au couderc commung appelé de Peyssines avec autre maison de Me Jehan Boyer, prêtre, et du derrière avec le jardin dudit Dapeyron et de sa femme,*

¹⁵ Ce type d'ornement est visible sur quelques maisons à Salers ou à Marcolès par exemple.

¹⁶ Dans le sens, ici, d'une voûte simple en plein cintre, quelquefois brisée

¹⁷ ADC, 3E187/1

¹⁸ ADC, 3E187/1

¹⁹ Mots employés dans plusieurs actes et qui semblent désigner un mur de séparation ou mitoyen

de long en long et avec tous les autres confronts plus vrays si aulcungz y en a . Plus luy est advenu et luy appartiendra comme dessus une leze ou portion de jardin appellé lort del teulayre ²⁰du costé du midy ainsi que bornes y ont esté présentement mises par lesdits espertz, qui se poursuit avec l'autre partie de jardin appelle de mesme nom avec ledit couderc commung de Peyssines, murailhes²¹ entre deux, terre de maître Jehan Lachaze notaire royal, aussy murailhe entre deux et autre jardin des héritiers de feu Antoine (Paulut ou Panlut) mareschal et avec ses autres confronts(...) et audit Pierre Brunet sera et appartiendra ores et pour l'advenir au moyen dudit partage ladite autre maison a deux estages appellé aussi dablasi du cousté de la maison de Me Jehan Boyer, prêtre, aussy d'hault en bas qui se confronte avec ladite maison advenue audit Anthoine sondit frère et toutes deux avec les susdits autres confronts cy dessus narrés(...) une autre leze ou portion de jardin cousté bise appellé aussi del teulayre(...) qui se confronte avec lesdites autres parties de jardin dudit Anthoine(...) confrontant avec le four appelé del teulayre y attendant avec la terre dudit Lachaze ladite murailhe entre deux et avec ledit couderc de peyssine(...) Il est enfin noté que les deux frères Brunet "consentent au demolissement du degré de pierre qui est au-devant desdites maisons dablasi cy dessus partagées" et que "ledit four appellé del teulayre servant à cuyre chaulx et thuile sera et demeura audit Pierre Brunet..."

Ce passage, un peu confus à nos yeux pour situer les éléments mentionnés, nous montre un autre paysage du bâti. Là, les maisons sont plus modestes avec un rez-de-chaussée et un seul étage. Les propriétaires sont des artisans. Antoine Brunet est cordonnier et son frère Pierre tuilier. Sommes-nous, ici, avec la rue d'Empeyssine dans le quartier des artisans ? C'est possible. Dans l'accord du 18 novembre 1659 entre Me Jean Dapeyron, chirurgien²² de Pleaux et Me Gineste, praticien²³, accord portant sur la propriété du "patu"²⁴ qui est au-devant la maison dudit Sr Dapeyron scize rue de Peyssines" est mentionné "l'ayral d'un four appellé de taille fer" ce qui n'est pas sans évoquer une forge²⁵, alors abandonnée depuis longtemps comme le laisse supposer le terme "ayral"²⁶.

Donc peut-être, ici, un espace de contact entre la place publique bordée de maisons de marchands aisés et la rue d'Empeyssine socialement plus modeste avec des artisans.

Signalons dans ce quartier un élément, qui bien que n'appartenant pas au paysage urbain (et pour cause) souligne le caractère urbain de Pleaux. Il existait, rue d'Empeyssine, le "canal commun de ladite ville(...) canal souterrain" dans lequel les riverains, en l'occurrence le sieur Dapeyron, sont tenus d'évacuer les eaux pluviales et les

²⁰ Le jardin du tuilier ou couvreur.

²¹ Mur de séparation et non mur de la ville

²² Il s'agit d'un barbier-chirurgien, artisan qui manie le rasoir. Il rase, saigne, purge et soigne les petits maux quotidiens. Cet artisan s'occupe des maladies externes sans avoir fait des études ni appris le latin à la différence des médecins.

²³ Homme de loi non gradué en droit et qui ne possède pas d'office.

²⁴ Petit espace, cour

²⁵ Rappelons qu'il y avait à Pleaux, en 1649, un maître arquebusier, Gaspard Soustre. S'agit-il de son ancien four ?

²⁶ Espace anciennement bâti

"*immondices*". Une telle infrastructure montre bien la volonté de réaliser un équipement pour le bien commun ainsi que des capacités financières plus urbaines que villageoises.

Ces extraits éclairent donc l'image du paysage de Pleaux dans la première moitié du XVII^e siècle. Si certaines réalisations architecturales (tour à vis, fenêtres à croisées pour certaines constructions) semblent être des réminiscences du Moyen Age, d'autres montrent que les idées nouvelles arrivent à Pleaux . Quoi de bien surprenant avec des marchands parcourant le monde d'alors et une élite locale, encore mal connue mais bien présente ? Des jalons sont ainsi posés pour des recherches à venir confirmant ou infirmant l'existence d'une structure urbaine divisant l'espace selon la richesse et les activités des Pleaudiens d'autrefois.

Nul doute que les Pleaudiens d'aujourd'hui auront à cœur de retrouver sur place les éléments dévoilés par les textes.

(à suivre)

Hervé Ginalhac



**Tentative de reconstitution de la lucarne de la maison de Pierre Dapeyron
(Dessin de Roland Sabatier)**